



# **Vous êtes répondant administratif d'un résident**

SEANCE D'INFORMATION GRATUITE  
animée par le service social du BRIO

INFORMATION EN SANTE PUBLIQUE

## PRESTATIONS SOCIALES



Réseau Santé  
HAUT-LÉMAN



Vous avez accepté de vous occuper des affaires administratives d'un.e résident.e et vous avez des **questions** en lien avec l'entrée de cette personne en EMS.

Vous avez besoin de **trouver des réponses** au sujet :

- des démarches administratives en lien avec l'entrée en EMS,
- de la résiliation de l'appartement,
- du paiement des factures médicales et des derniers frais liés au domicile,
- du paiement des frais d'hébergement et d'éventuelles démarches à faire auprès des assurances sociales et des services sociaux,
- de la participation de l'assurance maladie,
- des prestations complémentaires,
- ...

Intéressé.e ?

**Laissez vos coordonnées auprès de la Direction de l'EMS. Le BRIO vous communiquera alors la date et le lieu de la prochaine séance.**

Si vous ne pouvez pas participer à la séance d'information et avez néanmoins besoin de renseignements, il vous est toujours possible de contacter le service social du BRIO au **021 960 19 19**.



Visitez notre site !  
[www.reseau-sante-haut-leman.ch](http://www.reseau-sante-haut-leman.ch)